Notice descriptive	
Titre	Circulaire UHC/DH/23 n° 99-73 du 18 octobre 1999 relative à la fixation du loyer maximum des conventions des logements financés à l'aide du prêt locatif à usage social (PLUS) (article L. 351-2 du code de la construction et de l'habitation) (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQUU9910206C
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Circulaire
Date de signature	18-10-1999
Date de publication	10-11-1999
Document	A0200051.pdf